



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2021/762

Programmation financière 2021 au titre du Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance - Attribution de subventions de fonctionnement à différentes associations pour un montant total de 200 000 euros

Direction du Développement Territorial

**Rapporteur** : M. CHIHI Mohamed

**SEANCE DU 27 MAI 2021**

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 1 JUIN 2021

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 17 MAI 2021

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA  
SEANCE : 73

DELIBERATION AFFICHEE LE : 8 JUIN 2021

---

**PRESIDENT** : M. DOUCET Grégory

**SECRETAIRE ELU** : Mme HENOCQUE Audrey

**PRESENTS** : M. DOUCET, Mme HENOCQUE, M. GODINOT, M. BOSETTI, Mme LEGER, M. VASSELIN, Mme PERRIN-GILBERT, M. CHIHI, Mme RUNEL, M. LUNGENSTRASS, Mme AUGEY, M. MAES, Mme DE LAURENS, M. MICHAUD, Mme NUBLAT-FAURE, M. HUSSON, Mme ZDOROVITZOFF, M. CHEVALIER, Mme DELAUNAY, M. GIRAULT, Mme GOUST, Mme DUBOIS BERTRAND, Mme PRIN, M. VIVIEN, M. EKINCI, Mme TOMIC, M. MONOT, Mme DUBOT, Mme BLANC, Mme CROIZIER, M. BLACHE, M. DUVERNOIS, Mme BORBON, M. HERNANDEZ, M. BILLARD, M. BLANC, Mme DE MONTILLE, M. SOUVESTRE, Mme BOUAGGA, M. PRIETO, Mme ROCH, M. BERZANE, M. ODIARD, Mme MARAS, Mme CABOT, M. ZINCK, Mme BRAIBANT THORAVAL, M. GIRAUD, M. DRIOLI, M. GENOUVRIER, Mme ALCOVER, M. CHAPUIS, Mme BRUVIER HAMM, M. BLANCHARD, Mme GEORGEL, M. DEBRAY, Mme POPOFF, M. KEPENEKIAN, M. REVEL, Mme VERNEY-CARRON, Mme CONDEMINE, M. BROLIQUIER, M. OLIVER, M. CUCHERAT, M. LEVY, Mme BACHA-HIMEUR, M. SECHERESSE, M. COLLOMB, Mme GAILLIOUT, Mme PALOMINO, Mme FERRARI

**ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS** : Mme VIDAL, Mme FRERY (pouvoir à Mme POPOFF)

**ABSENTS NON EXCUSES** : ?

2021/762 - PROGRAMMATION FINANCIERE 2021 AU TITRE DU  
CONSEIL LOCAL DE SECURITE ET DE PREVENTION DE  
LA DELINQUANCE - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS  
DE FONCTIONNEMENT A DIFFERENTES ASSOCIATIONS  
POUR UN MONTANT TOTAL DE 200 000 EUROS  
(DIRECTION DU DEVELOPPEMENT TERRITORIAL)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 11 mai 2021 par lequel M. le Maire expose  
ce qui suit :

Par délibération du Conseil municipal n° 2008/177 du 26 mai 2008, la Ville de Lyon s'est dotée d'un Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD) qui constitue le cadre de concertation sur les priorités de la lutte contre l'insécurité et de la prévention de la délinquance.

La Stratégie territoriale de sécurité et de prévention de la délinquance (STSPD) signée le 10 décembre 2014 entre le Maire de Lyon, le Préfet du Rhône, le Procureur de la République, le Président du Tribunal de grande instance, le Directeur académique des services de l'éducation nationale, le Président du Conseil général (la Métropole assurant la continuité à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2015) constitue le programme de travail du CLSPD jusqu'à l'adoption de la nouvelle stratégie en cours d'élaboration.

Elle poursuit deux objectifs essentiels :

- L'amélioration durable de la sécurité et de la tranquillité publiques au quotidien des habitants ;
- L'accompagnement individualisé des publics en difficulté qu'ils soient auteurs ou victimes.

Dans ce cadre, les partenaires de la sécurité et de la prévention s'engagent à concentrer leurs efforts dans quatre grands domaines :

- Le traitement des problématiques de tranquillité publique et d'insécurité ;
- La prévention sociale en direction des jeunes exposés à la délinquance ;
- La prévention de la récidive ;
- La prise en charge et l'accompagnement des publics en difficulté ou vulnérables.

La création de deux zones de sécurité prioritaires (ZSP), en 2012 dans le quartier de la Duchère (9<sup>ème</sup> arrondissement) et fin 2013 sur un secteur du 8<sup>ème</sup> arrondissement (quartiers Langlet-Santy, Mermoz et partie sud des Etats-Unis) est venue compléter et renforcer les actions partenariales mises en œuvre en matière de sécurité et de prévention de la délinquance.

La STSPD constitue ainsi également le volet sécurité/prévention de la convention territoriale de Lyon du Contrat de ville, approuvée par le Conseil municipal lors de sa séance du 23 novembre 2015.

S'inscrivant à la fois dans le cadre de la STSPD, des ZSP et du Contrat de ville, la programmation du CLSPD au titre de l'année 2021 s'articule autour des thèmes prioritaires suivants :

- La prévention du passage à l'acte délictueux des jeunes de 12-25 ans exposés à la délinquance ;
- La prévention de la récidive ;
- Les actions de prévention en milieu scolaire ;
- La médiation sociale et citoyenne ;
- L'aide aux victimes, notamment les violences faites aux femmes ;
- La justice de proximité et l'accès au droit.

Les projets qui vous sont présentés dans le tableau, ci-après, ont été retenus pour leur pertinence en fonction de ces priorités et, pour les actions territoriales plus particulièrement, au regard des objectifs poursuivis dans les quartiers inscrits dans la géographie prioritaire de la politique de la ville.

Arrondissement	Structure maitre d'ouvrage	Intitulé de l'action	Description de l'action	Montant proposé LC 41940
<b>MEDIATION SCOLAIRE</b>				
Tout Lyon	Agence Lyon Tranquillité Médiation ALTM 23, rue Renan à Lyon 7 <sup>ème</sup>	Médiation nocturne	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Médiation à proximité des établissements de nuit entre 19h et 2h par 3 médiateurs : prévention et régulation des conflits, sensibilisation des clients des établissements, objectivation des doléances.</li> <li>• Dispositif expérimenté dans le quartier des Pentes (Lyon 1<sup>er</sup>) et le Vieux Lyon (Lyon 5<sup>ème</sup>).</li> </ul>	<b>27 748 €</b>
8 <sup>ème</sup>	Agence Lyon Tranquillité Médiation ALTM 23, rue Renan à Lyon 7 <sup>ème</sup>	Médiation scolaire	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Médiation en milieu scolaire pour la prévention des incivilités, des comportements violents, du harcèlement, de l'absentéisme et du décrochage.</li> <li>• Poursuite des actions sur le Collège Longchambon et les écoles Louis Pergaud et Alain Fournier.</li> <li>• Extension de l'action sur 3 nouveaux établissements : Collège Alice Guy et les écoles Charles Péguy et Marie Bordas.</li> </ul>	<b>4 000 €</b>

Arrondissement	Structure maitre d'ouvrage	Intitulé de l'action	Description de l'action	Montant proposé LC 41940
<b>ACCES AU DROIT</b>				
Tout Lyon	Association Médiation Lyon - AMELY 45, rue Smith à Lyon 2 <sup>ème</sup>	Accès au droit et médiation citoyenne	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Permanences hebdomadaires d'accès au droit : information, aide à la rédaction de courriers, remplissage de dossiers, explications sur les procédures, orientation :               <ul style="list-style-type: none"> <li>- 1 à Lyon 1<sup>er</sup> / 3 à Lyon 2<sup>ème</sup> / 2 à Lyon 3<sup>ème</sup> / 1 à Lyon 7<sup>ème</sup> / 2 à Lyon 9<sup>ème</sup>.</li> </ul> </li> <li>• Permanences hebdomadaires de médiation : résolution des conflits du quotidien : procédures, orientation               <ul style="list-style-type: none"> <li>- 2 à Lyon 1<sup>er</sup> / 2 à Lyon 2<sup>ème</sup> / 2 à Lyon 8<sup>ème</sup> / 1 à Lyon 9<sup>ème</sup>.</li> </ul> </li> <li>• Partenariat avec Alliade et GrandLyon Habitat, avec les commissariats du 2<sup>ème</sup>, 8<sup>ème</sup> et 9<sup>ème</sup> arrondissements.</li> </ul>	<b>35 200 €</b>
<b>AIDE AUX VICTIMES</b>				
Tout Lyon	Le Mas - Mouvement d'action sociale (service info droits victimes) 17, rue Crépet à Lyon 7 <sup>ème</sup>	Aide aux victimes d'infractions pénales	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 14 permanences hebdomadaires d'accueil et d'accompagnement socio-judiciaire des personnes victimes : 6 à Lyon 7<sup>ème</sup>, 3 en Maison de Justice et du Droit, 1 à la Brigade de Protection des Familles, 4 au Tribunal de Justice.</li> <li>• 5 permanences de soutien psychologique sur Lyon : besoin d'ouverture de nouveaux créneaux d'accueil au regard d'une augmentation de la demande.</li> <li>• Accueil en urgence des personnes victimes 7j/7j (DIAVI : Dispositif Immédiat d'Accompagnement des Victimes d'Infractions).</li> <li>• Lutte contre les violences conjugales : gestion de 48 téléphone grave danger et dès février 2021 des bracelets anti-rapprochement.</li> <li>• Accompagnement aux audiences juridiques.</li> <li>• Participation au Comité Locale Aide aux Victimes en qualité de co-référent "évènement collectif".</li> </ul>	<b>70 426 €</b>

Arrondissement	Structure maître d'ouvrage	Intitulé de l'action	Description de l'action	Montant proposé LC 41940
<b>PREVENTION ET LUTTE CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES</b>				
Tout Lyon	Le Lien Théâtre 237, rue des Erables à Lyon 9 <sup>ème</sup>	Rapprochement police-population par le théâtre	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Démarche de rapprochement police-population par la création artistique sur le territoire de La Duchère :               <ul style="list-style-type: none"> <li>- Etape 1 : un atelier théâtre habitant.es et un atelier théâtre policiers pour travailler leurs perceptions respectives</li> <li>- Etape 2 : écriture à partir de la matière récoltée lors des ateliers</li> <li>- Etape 3 : restitution collective des ateliers suivie d'un débat</li> <li>- Etape 4 : ateliers collectifs pour créer des scènes communes</li> <li>- Etape 5 : création d'un spectacle mixte mettant en scène habitant.es et policiers</li> </ul> </li> </ul>	<b>8 826 €</b>

Arrondissement	Structure maître d'ouvrage	Intitulé de l'action	Description de l'action	Montant proposé LC 41940
<b>PREVENTION ET LUTTE CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES</b>				
Tout Lyon	FILACTIONS 6, rue des Fantasques à Lyon 1 <sup>er</sup>	Prévention des violences dans les relations amoureuses des jeunes	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Action de prévention des violences sexistes et conjugales auprès des adolescentes et jeunes adultes dans les collèges, lycées, structures socio-éducatives et universités.</li> <li>• Outils pédagogiques : jeu "Parlons d'égalité", court-métrage, module stand-up contre le harcèlement, module masculinités, théâtre forum, actions hors les murs.</li> <li>• Orientation des jeunes en situation de violences.</li> <li>• Etablissements partenaires : Lycée Jacques de Flesselles (Lyon 1<sup>er</sup>), Collège Raoul Dufy (Lyon 3<sup>ème</sup>), Collège Jean Mermoz (Lyon 8<sup>ème</sup>), Collège Jean de Verrazane (Lyon 9<sup>ème</sup>), Lycée La Martinière Duchère (Lyon 9<sup>ème</sup>).</li> </ul>	<b>12 000 €</b>
Tout Lyon	FILACTIONS 6, rue des Fantasques à Lyon 1 <sup>er</sup>	Festival "brisons le silence" contre les violences conjugales	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sensibilisation du grand public aux violences sexistes, sexuelles et conjugales, par des actions culturelles et des actions dans l'espace public pendant 15 jours, autour du 25 novembre.</li> <li>• Des animations dans 4 Quartiers politique de la ville : Pentès (Lyon 1<sup>er</sup>), Moncey-Voltaire (Lyon 3<sup>ème</sup>), La Duchère (Lyon 9<sup>ème</sup>), Mermoz, Etats-Unis (Lyon 8<sup>ème</sup>).</li> </ul>	<b>2 000 €</b>

Arrondissement	Structure maitre d'ouvrage	Intitulé de l'action	Description de l'action	Montant proposé LC 41940
<b>PREVENTION DE LA RECIDIVE</b>				
Tout Lyon	Mission Locale de Lyon 24, rue Etienne Rognon à Lyon 7 <sup>ème</sup>	Réfèrent justice en milieu ouvert pour les sortants de prison de 18 à 25 ans en aménagement de peine ou libérés sous contrainte	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Accompagnement professionnel renforcé de 50 jeunes bénéficiant d'une libération sous contrainte ou d'un aménagement de peine.</li> <li>• Signature d'un contrat SAS Insertion de 3 mois renouvelable liant le jeune, le réfèrent justice Mission locale de Lyon et le Service pénitentiaire d'insertion et de probation.</li> </ul>	<b>10 000 €</b>
Tout Lyon	Relais Enfants Parents 100, route de Vienne à Lyon 8 <sup>ème</sup>	Maintien du lien familial pendant l'incarcération du parent	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Accompagnement des enfants au parloir.</li> <li>• Animation d'ateliers en détention pour les parents détenus : fabrication d'objets pour les enfants, groupes de parole sur la parentalité.</li> <li>• Organisation de temps festifs en détention avec les enfants : Noël, fête des pères et fête des mères.</li> </ul>	<b>3 500 €</b>

Arrondissement	Structure maître d'ouvrage	Intitulé de l'action	Description de l'action	Montant proposé LC 41940
<b>PREVENTION DE LA RECIDIVE</b>				
Tout Lyon	<p style="text-align: center;">CLLAJ (Comité Local de Logement Autonome des Jeunes de Lyon) 3, rue Abbé Rozier à Lyon 1<sup>ème</sup></p>	<p style="text-align: center;">Programme de réinsertion par le logement des jeunes sous-mains de Justice</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Accueillir, informer et orienter les jeunes de 18 à 30 ans sous-main de justice sur leurs problématiques de logement.</li> <li>• Mettre à disposition des jeunes vulnérables sortants de détention ou de semi-liberté un accès immédiat à un logement du « Dispositif de logements temporaires pour les sortant de prison » (14 logements).</li> <li>• Mettre à disposition des jeunes de - 25 ans ayant un parcours « ASE-PJJ / SPIP » (Aide sociale à l'enfance - Protection judiciaire de la jeunesse / Service pénitentiaire d'insertion et de probation) un accès immédiat à un logement de droit commun dès la sortie d'institution.</li> <li>• Accueillir et accompagner des personnes condamnées à des Travaux d'intérêt général.</li> </ul>	<b>12 000 €</b>
Tout Lyon	<p style="text-align: center;">Groupe pour l'Emploi des Probationnaires (GREP) Tribunal de Grande Instance de Lyon 67, rue Servient à Lyon 3<sup>ème</sup></p>	<p style="text-align: center;">Réussir son retour à l'emploi dans le cadre d'un aménagement de peine</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Accompagnement professionnel renforcé de personnes en aménagement de peine : diagnostic professionnel, identification des freins à l'emploi, contractualisation des engagements pris par les différentes parties.</li> <li>• Format : Module de 4 mois avec 2 à 3 entretiens hebdomadaires.</li> </ul>	<b>4 000 €</b>

Arrondissement	Structure maitre d'ouvrage	Intitulé de l'action	Description de l'action	Montant proposé LC 41940
<b>ACTIONS DE PREVENTION / SENSIBILISATION EN MILIEU SCOLAIRE</b>				
Tout Lyon	Le Lien Théâtre 237, rue des Erables à Lyon 9 <sup>ème</sup>	Prévention par le théâtre des conflits chez les adolescents	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Présentation de pièces en milieu scolaire pour susciter l'échange et le débat en 3 étapes : imposture théâtrale, spectacle, débat animé par une juriste de la Maison de la justice et du droit.</li> <li>• Prévention de la violence et du harcèlement : <i>Tu m'agresses la parole, La Mêlée, Les Hippocampes.</i></li> <li>• Prévention des violences sexistes : <i>T'es pas mon genre, Projet H - Manuel de combat, Les Hippocampes.</i></li> <li>• Lutte contre les discriminations : <i>L'Ascenseur.</i></li> <li>• Etablissements lyonnais bénéficiaires Lycée Branly (Lyon 5<sup>ème</sup>), Collège Jean Monnet (Lyon 2<sup>ème</sup>, Collège Raoul Dufy (Lyon 3<sup>ème</sup>).</li> <li>• Proposition du spectacle T'es pas mon genre dans le cadre du festival Brisons le silence en format scolaire et grand public.</li> </ul>	<b>7 000 €</b>

Arrondissement	Structure maitre d'ouvrage	Intitulé de l'action	Description de l'action	Montant proposé LC 41940
<b>ACTIONS DE PREVENTION DANS LES QUARTIERS PRIORITAIRES AU TITRE DU CONTRAT DE VILLE</b>				
Tout Lyon	Médiatone 25, rue des Capucins à Lyon 1 <sup>er</sup>	Actions d'insertion et de médiation	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Remobilisation et sensibilisation aux métiers de la musique par la visite de concert (suivi d'un stage pour les bénéficiaires qui le souhaitent), la réalisation de parcours d'ateliers artistiques (1<sup>ère</sup> session 2021 avec des bénéficiaires du Revenu de solidarité active accompagnés par la Maison de la Métropole et des solidarités Lyon 3<sup>ème</sup>/6<sup>ème</sup>, l'accueil de stagiaires et contrats aidés.</li> <li>• Organisation du forum pour l'emploi Diskover en partenariat avec les acteurs de l'insertion (Mission locale, Maison des jeunes et de la culture, centres sociaux, Maison pour l'emploi...).</li> <li>• Accueil de personnes condamnées à des Travaux d'intérêt général en format individuel mais également collectif dans le cadre du festival Reperkusound.</li> <li>• Nouveauté 2021 - Parcours d'insertion proposé aux différentes personnes bénéficiaires des actions :               <ul style="list-style-type: none"> <li>- Etape 1 : rendez-vous conseil pour structurer un projet ;</li> <li>- Etape 2 : immersion dans un réseau pro (rencontres avec des pros, visites, invitations à des spectacles...)</li> <li>- Etape 3 : suivi et accompagnement vers l'autonomie.</li> </ul> </li> </ul>	<b>3 300 €</b>
<b>TOTAUX</b>				<b>200 000 €</b>

Les conditions et modalités de versement de ces subventions peuvent être formalisées par des conventions d'application, dont le modèle type est joint au présent rapport (structures pour lesquelles des conventions ont déjà été signées antérieurement) ainsi que des conventions mixtes (AMELY et Le Mas - Mouvement d'action sociale).

Vu l'avis du Conseil des 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup>, 6<sup>e</sup>, 7<sup>e</sup>, 8<sup>e</sup> et 9<sup>e</sup> arrondissements ;

Ouï l'avis de la commission Urbanisme - Nature en ville - Sécurité ;

**DELIBERE**

- 1- Les subventions de fonctionnement, pour un montant global de 200 000 euros, sont allouées aux associations précitées et réparties conformément au tableau ci-dessus.
- 2- Le modèle type de convention d'application susvisé est approuvé.
- 3- Les conventions mixtes susvisées, établies entre la Ville de Lyon et les associations AMELY et Le Mas - Mouvement d'action sociale, sont approuvées.
- 4- M. le Maire est autorisé à signer lesdits documents.
- 5- La dépense totale correspondante, soit 200 000 euros, sera prélevée sur les crédits inscrits au budget 2021 sur la ligne de crédit 41940, nature 65748, fonction 420.

(Et ont signé les membres présents)  
Pour extrait conforme,  
Le Maire,

Grégory DOUCET